

# VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du Conseil : 6 janvier 2014 En exercice..... 23 Présents .....16 Pouvoirs .....1 Votants.....17
--

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 JANVIER 2014

L'an deux mil quatorze, le 18 janvier, à 09 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, M DELION, Mme LAKOMSKI, M SABATIER, Mme LENOBLE, Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, M HARDY, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, Mme HOUEVILLE, M NÉRAUD, M TROJANI Conseillers municipaux.

Etait représenté :

M JULIENNE mandataire Mme HOUEVILLE

Etaient absents excusés :

M DELPORTE  
M LOIGEROT

Etaient absents :

Mme DUFOUR  
M JACQUES  
M GILLET  
Mme MIGUET

Mme DEVAUX est élue Secrétaire

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2013.

Concernant la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet de requalification de la cour de l'école maternelle, M le Maire précise qu'il manque actuellement des informations pour le dépôt du dossier en Préfecture.

Plus aucune autre précision n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à la signature :

- Du contrat avec la société Centaure systems de Noeux lès Mines pour la mise à disposition d'une interface web pour la programmation des messages sur 2 panneaux électroniques, et la prise en charge des abonnements et communications téléphoniques.
- Du contrat avec la Francilienne de télésurveillance de Brie Comte Robert pour la mission de télésurveillance du Musée du verre et de ses métiers, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2015.
- Du contrat avec la société Dactyl Buro de Bourges pour la location des photocopieurs de la Mairie, de l'école, du Musée du Verre et de ses Métiers, et des services techniques.
- Du contrat avec l'entreprise « l'Anthurium », de Fontenay sur Loing pour l'entretien annuel des espaces verts de la D2007 et des Hameaux de St Séverin.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de nouvelle carte cantonale du département du Loiret, et de l'avis que doit rendre le Conseil général, le 21 janvier, à ce sujet.

Il laisse ensuite la parole à M Néraud qui fait part des modifications introduites par la loi qui réduit de moitié le nombre de cantons et modifie le mode de scrutin en mettant en œuvre la parité. M Néraud précise que le projet de

découpage cantonal, basé exclusivement sur des considérations démographiques a été réalisé par l'Etat sans aucune concertation avec les communes et les intercommunalités.

Il informe le Conseil du projet de création d'un canton de Courtenay qui regrouperait les actuels cantons de Ferrières-en-Gâtinais, Courtenay et Château-Renard, soit presque 37 000 habitants, ce qui aura pour conséquence de remettre en cause le lien de proximité entre les futurs élus du futur canton, les communes et la population du canton. Le nouveau mode de scrutin aura pour effet de renforcer le poids des agglomérations urbaines dans l'assemblée départementale, au détriment du monde rural.

M Douchet remercie M Néraud pour toutes ces précisions.

Le Conseil, après en avoir délibéré ;

S'OPPOSE à l'unanimité au projet de redécoupage des cantons du département du Loiret, tel que transmis par M le Préfet au Conseil général.

PARTICIPE aux frais de fonctionnement de la crèche – halte garderie de Ferrières en Gâtinais, pour les enfants fréquentant cette structure et domiciliés à Dordives.

ATTRIBUE une subvention à l'association « Air 4 Elle », représentée par M Alexandre Rézeau dans le cadre de sa participation au prochain Raid humanitaire qui aura lieu du 13 au 21 mars 2014, au départ de Poitiers en direction du Maroc.

M Douchet précise que cette aide permettra d'acheter des fournitures scolaires destinées à l'association « Les enfants du Désert ».

M DOUCHET communique au Conseil l'information relative :

- A l'arrêté préfectoral prescrivant la modification du Plan de Prévention du Risque d'inondation de la Vallée du Loing, faisant suite à la constatation d'une erreur matérielle liée à la topographie de différentes parcelles sises sur la commune. M le Maire précise que cette modification n'est pas de nature à porter atteinte à l'économie générale du PPRI approuvé le 20 juin 2007. Il fait part de la note de présentation de cette modification qui sera mise à la disposition du public en mairie et à la CC4V du 20 janvier au 20 février 2014. Il précise que le public pourra formuler ses observations dans un registre ouvert à cet effet.

M DOUCHET fait part du courrier de M Néraud, Conseiller général relatif à l'attribution d'une aide par le Conseil général d'un montant de 1 081, 06€ dans le cadre des aides aux communes qui financent l'enseignement musical dans les écoles élémentaires. M Douchet remercie M Néraud pour l'octroi de cette subvention.

#### TOUR de TABLE :

M NÉRAUD fait part du vote du budget du Conseil général au mois d'avril, et précise que les décisions d'attribution des subventions ne seront pas notifiées avant cette date.

M HARDY informe le Conseil sur la diffusion prochaine du guide de découverte, en anglais, actuellement à la relecture.

Il communique sur les dates des prochaines sorties ornithologiques les 9 février et 9 mars 2014.

M DOUCHET fait part de la signature de l'acte d'acquisition du site du Porchoir par l'EPFL du Loiret le 17 décembre 2013. Il se félicite sur la réussite de ce dossier, sur lequel la commune travaille depuis 1995.

Mme DEVAUX rappelle la date du prochain ciné mobile qui aura lieu le 14 février 2014.

Mme FERNANDES informe le Conseil de la pose fin février de nouvelles structures de jeux pour les Hameaux de St Séverin.

Monsieur le Maire fait part de la date du prochain conseil municipal qui se déroulera le 7 mars 2014 à 20 H 30.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 10 H 30.

Le Maire



Alain DOUCHET